

Notre prochaine conversion au système métrique obligera les petites entreprises à faire des dépenses. A en juger d'après ce que nos collègues des deux côtés de la Chambre ont dit au sujet de la décimalisation, les dépenses seront exorbitantes et les petites entreprises devront emprunter en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises.

Les petites entreprises doivent compter dans une large mesure sur la poste. Je regrette de voir que le ministre des Postes (M. Blais) n'est pas ici. Il l'était plus tôt cet après-midi. La poste est un moyen de communication vital pour de nombreuses petites entreprises et quand elle fonctionne mal, elles en souffrent. Nous avons appris de bonne source que le ministre des Postes ne fonctionne pas de façon satisfaisante, qu'il ne roule pas sur 16 cylindres pour ainsi dire, mais seulement sur deux ou trois. On entend parler de grèves imminentes. Comment affecteront-elles les petites entreprises? Nombre d'entre elles chercheront à obtenir des fonds supplémentaires.

Je sais que les petites entreprises doivent être rentables et que le gouvernement ne peut jeter son argent par les fenêtres. Plus tôt aujourd'hui, je parlais au ministre des difficultés d'un homme d'affaires sur le point de faire faillite. Le ministre a consenti à étudier la chose. L'homme d'affaires dans une région touristique assume une hypothèque considérable au taux de 14 p. 100. Peut-être arrivera-t-il, par le truchement de la banque fédérale de développement ou quelque autre organisme, à régler son problème et à survivre.

Nos petites entreprises constituent l'ossature même de nos localités. Elles offrent, de par leur nature, une très grande diversité, contribuant ainsi beaucoup à la stabilité de nos villes et de nos villages, voire du Canada tout entier. Pourtant, elles sont contraintes petit à petit à cesser leur activité. Nombreux sont les Canadiens qui s'étaient graduellement mis au commerce au fil des années, sans jamais toucher un cent des milliards de dollars que le gouvernement accorde en aide de toutes sortes. Leurs entreprises étaient le fruit durement gagné au coût de longues années de labeur, et témoignaient de leur foi en leur propre avenir, en l'avenir de leur localité et de leur pays. Cependant, aucun secteur de l'économie n'est plus vulnérable que celui des petites entreprises aux tracasseries administratives. Elles restent sans défenses en présence d'exigences contradictoires, sauf si elles embauchent des avocats, des spécialistes de l'impôt, des agents des relations du gouvernement, et des gens de cette classe généralement à l'emploi des grandes entreprises. Maints règlements risquent souvent, sinon de réduire une entreprise à la faillite, du moins de la placer dans une situation financière très aléatoire.

On a parlé de l'importance qu'accordaient nos voisins du sud aux petites entreprises. Voici ce que dit un rapport sur les petites entreprises:

1. L'existence d'un grand nombre de petites entreprises autonomes favorise le maintien de la concurrence, assurant ainsi aux consommateurs une plus grande efficacité, une meilleure qualité et des prix raisonnables.
2. Le grand nombre des petites entreprises autonomes diminue la possibilité d'un contrôle politique et économique excessif.
3. Les petites entreprises encouragent l'initiative et le jugement personnels.
4. Les petites entreprises créent fréquemment de nouveaux produits et adoptent de nouvelles méthodes.
5. Les petites entreprises constituent une source vaste et diversifiée d'emplois.
6. Les petites entreprises peuvent offrir mieux que personne certains services essentiels à l'économie.

Le rapport poursuit ainsi:

Prêts pour amélioration—Loi

Il existe aux États-Unis, depuis presque trois décennies, un programme national des petites entreprises. Conformément à la loi sur les petites entreprises, le tiers des dépenses fédérales pour des produits et des services revient aux petites entreprises. Comme les États-Unis ont mis sur pied un programme destiné à venir en aide aux petites entreprises, ils peuvent difficilement s'opposer à la mise sur pied d'un programme similaire au Canada. Imaginons ce que l'expansion du secteur des petites entreprises signifierait pour le Canada: plus d'emplois, moins d'importations, maintien des profits au Canada et accumulation de connaissances techniques précieuses. Cela ne fait aucun doute. Le Canada doit adopter la loi obligeant le gouvernement fédéral à construire des entreprises nationales en utilisant la même formulation et les mêmes définitions que la loi américaine des petites entreprises. Il nous semble qu'il est temps que le Canada adopte pour une fois quelque chose de valable venant des États-Unis.

• (1740)

Je sais que l'on a accordé de l'aide aux petites entreprises.

Une voix: Moins que rien!

M. Darling: Oui, mais nous allons exiger davantage. Je sais que les députés d'en face sont de mon avis. Voici un autre extrait:

Aux États-Unis, c'est différent. Le Congrès américain a adopté des lois stipulant que dans la mesure du possible, les organismes publics doivent passer des commandes aux petites entreprises, qu'il s'agisse de projets aérospatiaux ou de fournitures de bureau. Pour les projets très vastes et très coûteux, l'entrepreneur principal doit normalement donner du travail en sous-traitance à de petites entreprises. L'année dernière, un tiers des dépenses fédérales, qui s'élevaient en tout à 54 milliards de dollars, a profité aux petites entreprises.

J'espère que notre gouvernement suivra l'exemple américain. On nous a souvent vanté les mérites du gigantisme. Nous devrions cependant commencer à nous rendre compte des mérites de la petite entreprise et de son efficacité, et nous devrions donner aux petites entreprises l'occasion de devenir concurrentielles et de prendre de l'expansion.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les non l'emportent.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur adjoint: Je déclare la motion rejetée sur division.

(La motion de M. Jelinek est rejetée.)

L'hon. Len Marchand (au nom du ministre des Finances) propose: Que le bill C-48, tendant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la loi sur les prêts aux petites entreprises et la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans propositions d'amendement, soit agréé.